



Syndicat Unitaire des Personnels des Administrations Parisiennes

6 rue Pierre Ginier 75018 Paris / tél. : 01 44 70 12 80 / mail : syndicat.supap-fsu@paris.fr

LA FSU TERRITORIALE **PARIS**

Lundi 8 mars 2021 9h30-11h30

Réunion d'information syndicale / Se connecter sur :

<https://us02web.zoom.us/j/87980135868?pwd=MWdXNmVNVy9HTnhORzloZGFFVnZpZz09>

Chacun-e peut participer à cette réunion sur son temps de travail

Pour ce 8 mars, parlons Egalité aussi à la ville de Paris

Le 8 mars prochain journée internationale des luttes des femmes, ce sera l'occasion de dire **que les femmes ne doivent pas continuer à payer le prix de la crise pandémique.**

Nous vous proposons d'échanger sur 2 sujets qui nous impactent particulièrement en tant que femmes :

- le plan dit Egalité de la ville de Paris et nos propositions alternatives,
- notre vécu du télétravail et les propositions que nous devons porter auprès de la Ville dans le cadre de son projet accord sur le télétravail.



Dans la Fonction publique, les politiques d'austérité (gel du point d'indice, destruction de l'hôpital public...) et la loi de transformation de la fonction publique aggravent la situation des femmes : précarité, individualisation des rémunérations, précarité, destruction des instances représentatives du personnel...

À la Ville de Paris, ce sont les mêmes constats pour les femmes :

Les femmes sont majoritairement présentes dans des professions et filières moins valorisées, non reconnues à la hauteur de leur utilité sociale (la santé, le social, l'animation, la petite enfance, la culture, les services administratifs...). Une majorité de femmes sont en catégorie C avec de bas salaires, dans des secteurs où la pénibilité n'est pas reconnue (petite enfance, ASEM, ATE...), des congés maternités non remplacés, des primes au rabais (souvent liées au présentisme alors que sont les femmes qui s'arrêtent davantage pour s'occuper d'enfants malades par exemple), 80% des collègues précaires (vacataires, CDD, temps incomplets) sont des agentes.

Le plan pour l'égalité qui vient d'être voté à la Ville n'est pas à la hauteur de ces constats :

Il n'y a aucun objectif chiffré de réduction des écarts de rémunérations.

La ville exclue les femmes non titulaires de son plan !

La prévention des violences, reste sous investie alors que de plus en plus de collègues témoignent de faits de sexisme, harcèlement sexuel, sans être véritablement accompagnées. Ce n'est pas admissible !

Télétravail, attention danger inégalités !

Avant la crise sanitaire, ce sont très majoritairement des femmes qui demandaient à télétravailler à domicile. L'aspiration à "concilier vie professionnelle et vie personnelle" est compréhensible (moins de temps de transport, plus de dispo pour sa famille...). **Mais le développement du télétravail pourrait aussi contribuer à entretenir voire à accroître de nouveau l'inégal partage des tâches dites domestiques entre les hommes et les femmes et contribuer à l'éloignement partiel de femmes des collectifs de travail. Serait-ce une invitation à retourner au foyer ?!**

La double journée de travail des femmes serait un peu plus invisibilisée, la séparation entre espace privé/familial et espace professionnel serait en partie remise en cause, le travail de nombreuses femmes pourrait être en partie plus isolé du collectif de travail et moins visible.

Les agentes encadrantes sont aussi particulièrement touchées par l'intensification du travail et le développement d'un télétravail sans prévention sur les risques psycho sociaux et du droit à la déconnexion.

La Ville de Paris veut profiter de la crise sanitaire pour **systematiser le télétravail et le déréglementer (avec une prime à 10 Euros pour le défraiement !)**. L'exécutif ose même inclure le télétravail comme un outil de son **plan pour l'égalité !**

Dans le cadre de la loi de transformation de la Fonction Publique, Ville a aussi l'intention d'allonger notre temps de travail, voire de nous prendre purement et simplement 8 jours de congés. C'est pourtant par la réduction du temps de travail que l'on pourra mieux articuler travail et vie personnelle !

Pour l'égalité entre les femmes et les hommes au travail À la Ville de Paris !

La Mairie doit s'engager budgétairement dès 2021 pour :

- La revalorisation des revenus (primes, promotions) dans les secteurs à prédominance féminine - La déprécarisation dans l'animation, les écoles et le nettoyage qui doit être remunicipalisé
- La création d'effectifs supplémentaires (petite enfance, écoles...), la reconnaissance de la pénibilité, un soutien à l'ouverture à de nouveaux métiers de la catégorie active, pour le droit à un départ anticipé à la retraite
- L'encadrement du télétravail et la réduction temps de travail pour permettre à tous-tes une meilleure articulation vie professionnelle/vie privée.
- Une réelle et plus forte prévention des violences sexistes et sexuelles au travail
- Le maintien des 8 jours de congés

Ce 8 mars sera une nouvelle occasion de débattre, de manifester pour que ni le travail, ni le salaire, ni le corps des femmes ne soient la variable d'ajustement de la crise sanitaire et sociale, pour des mesures réelles pour l'égalité :

Manifestation unitaire le lundi 8 mars, midi : RDV Port Royal vers République, avec moment fort à 15h40.



ENGAGÉ-ES
POUR LES
DROITS DES
FEMMES

